

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
CADASTRE MINIER

Téléphone : +243 858 193 909  
Facsimile :  
Email : [info@cami.cd](mailto:info@cami.cd)  
Website : [www.cami.cd](http://www.cami.cd)



**DIRECTION GÉNÉRALE**  
Croisement des Avenues Mpolo Maurice et  
Kasa-Vubu, GOMBE  
N° Impôt : A0700326N  
BP 7987, Kin 1  
KINSHASA

**COMMUNIQUÉ N° CAMI/DG/..014..../2023**

En perspective de l'ouverture de son guichet, le Cadastre Minier (CAMI) informe le public que les travaux d'assainissement du fichier cadastral et de la carte de retombes minières se poursuivent.

À cette occasion, le CAMI rappelle aux titulaires des droits miniers et/ou de carrières les obligations qui leur incombent quant au maintien de la validité de leurs droits, conformément aux prescrits de l'article 196 du Code Minier. Pour rappel, il s'agit de :

- commencer les travaux dans les délais légaux ;
- payer les **100%** des droits superficiaires annuels, à proportion de 50% pour le CAMI et de 50% pour le Trésor Public via la DGRAD ;
- respecter les engagements vis-à-vis des obligations sociétales pour les droits d'exploitation.

Il va sans dire que ces obligations sont cumulatives. Par conséquent, le non-respect de l'une d'elles seulement entraîne la déchéance du titulaire desdits droits.

Fait à Kinshasa, le 01 NOV 2023

